



Conseil communautaire du 20 novembre 2014 | Délibération n°18

### **Interventions de Benoît CAREIL au nom du groupe écologiste**

## **Universités : fédérer plutôt que fusionner pour de meilleures conditions de travail pour tou-te-s**

Monsieur le Président,

Vous nous demandez d'approuver l'attribution d'une subvention de « 100 000 € maximum » à l'Université de Rennes 1 destinée à la réalisation d'une mission d'accompagnement dans le cadre de la fusion des deux universités rennaises.

Cependant, la fusion des universités rennaises découle de l'application de la loi Fioraso visant à améliorer la réussite étudiante et le rayonnement de la recherche et de la loi LRU qui avait vocation à donner une plus grande autonomie à l'université. L'objectif de cette loi était de permettre aux universités de gagner en compétitivité pour répondre à la concurrence internationale. Cette réforme valorise les recherches débouchant sur des innovations brevetables et encourage le partenariat privé pour boucler les budgets. Cette loi met clairement en cause l'aménagement du territoire, les disciplines considérées comme non « rentables », l'attention portée aux premières années d'études et finalement, l'accès de tous à l'enseignement supérieur.

Le rôle de l'université est de former des étudiant-e-s pour qu'ils soient ensuite en situation de réussite, qu'ils trouvent un emploi, mais surtout qu'ils deviennent des acteurs à part entière de la société et des citoyen-ne-s éclairés. Ainsi, la loi LRU, contestée par la communauté universitaire, met à mal le service public d'enseignement supérieur. Elle entraîne une présidentialisation de la gestion universitaire tout à fait regrettable. Elle a transféré de nouvelles compétences aux universités sans transfert de moyens, faisant craindre une aggravation de la précarité d'un certain nombre de personnels universitaires. Elle aggrave également les différences avec les grandes écoles, en moyenne deux fois mieux dotées. Le gouffre se creuse aussi entre les établissements universitaires eux-mêmes. L'autonomie sans les moyens et la liberté sans un engagement de l'État d'honorer ses promesses ne sont que marché de dupes !

La fusion en cours entre Rennes 1 et Rennes 2 est source de nombreuses inquiétudes notamment pour les personnels universitaires. **Plutôt que la fusion, les écologistes défendent une fédération des universités bretonnes** – fédération qui nous paraît plus pertinente que la COMU (Communauté des Universités et Établissements) mise en place à l'échelle du Grand Ouest. Ce système fédératif permettrait d'abord de renforcer les coopérations entre les universités bretonnes. Il favoriserait aussi un projet de service public régional d'enseignement et de recherche véritablement ancré dans les

territoires. Enfin, il respecterait le paysage universitaire actuel sans pour autant empêcher, à terme, un processus de fusion et ce, dans un cadre construit avec l'ensemble des acteurs universitaires.

Le choix des universités rennaises nous semble ainsi précipité. **Nous nous abstiendrons donc afin d'affirmer notre volonté que la future université rennaisse garantisse l'accès de toutes et de tous à l'enseignement supérieur, et offre les meilleures conditions de travail pour ses personnels, et s'engagent dans des coopérations avec les universités de la Bretagne historique.**

De même, cette abstention est également dictée par le fait que l'on nous demande de voter pour une subvention d'un montant de « 100 000 € maximum » - un manque de précision problématique.